Appel à projets

**Prévention et lutte contre la pauvreté**

Cet appel à projets s’adresse aux associations, aux structures publiques ou de l’économie sociale et solidaire, qui mettent en œuvre des actions en Nouvelle-Aquitaine visant à prévenir et à lutter contre la pauvreté.

L’AAP porte sur les priorités suivantes :

• les actions en faveur de l’accès aux droits et pour lever les freins à l’insertion des personnes et des familles, notamment parents isolés, en grande précarité ;

• l'inclusion numérique ;

• l’accès aux biens de première nécessité ;

• la mobilité solidaire, qui fait l’objet d’une annexe spécifique.

**Dépôt des dossiers avant le 22 aout 2022.**

Le lien pour y accéder sur démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2022-relatif-a-la-prevention-et-a->